

Recherches sociographiques



Diane LAMOUREUX, *Citoyennes? : femmes, droit de vote et démocratie*

Dominique Leydet

Volume 31, numéro 3, 1990

La santé

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056569ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056569ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Leydet, D. (1990). Compte rendu de [Diane LAMOUREUX, *Citoyennes? : femmes, droit de vote et démocratie*]. *Recherches sociographiques*, 31(3), 463–465.
<https://doi.org/10.7202/056569ar>

Diane LAMOUREUX, *Citoyennes? : femmes, droit de vote et démocratie*, Montréal, Remue-ménage, 1989, 195 p. (Collection « Itinéraires féministes ».)

L'ouvrage de Diane Lamoureux, *Citoyennes? : femmes, droit de vote et démocratie*, constitue un recueil de quatre textes qu'on peut lire séparément. Les trois premiers sont de brèves études à caractère historique sur la conquête du droit de vote par les femmes au Canada et au Québec : deux d'entre eux s'intéressent aux principaux arguments utilisés par les participants au débat et le troisième nous livre une courte biographie d'une des représentantes les plus actives du mouvement suffragiste au Québec, Idola Saint-Jean. Quant au dernier texte, il s'écarte de l'enquête historique pour ébaucher une analyse plus théorique, plus philosophique des enjeux soulevés par la démocratisation du suffrage et le féminisme.

Le traitement de chacun des thèmes se fait un peu à la hâte, car l'ouvrage ne compte pas plus de deux cents pages. On ne doit pourtant pas en tenir rigueur à Lamoureux puisque, dans sa brièveté même et au moment choisi pour sa publication, son livre dessine un état des lieux clair et intelligent des différents débats théoriques autour du suffrage féminin, mais, plus encore — et c'est un point sur lequel l'auteur veut insister —, pose avec vigueur la question politique au sein du mouvement féministe.

L'analyse, toujours vive, soulève une foison de problèmes, de sujets esquissés à l'aide de références nombreuses à la pensée politique moderne et contemporaine. On comprendra que le livre ne puisse nous donner une réflexion approfondie sur chacun de ces problèmes. Il s'agit plutôt, en multipliant les perspectives, d'éclairer le champ de bataille dans lequel se trouve le féminisme aujourd'hui, et d'en dresser le plan.

Soulignons les trois notions qui en constituent les lignes de force : la différence, l'égalité et l'autonomie. Leur importance transparaît clairement dans les trois études à caractère historique. Dans celle sur la lutte des femmes pour le suffrage au niveau fédéral, Lamoureux met en lumière à la fois le progrès difficile de l'idée d'égalité (en 1885, elle n'apparaît que sous la forme de l'égalité des propriétaires) et l'importance de la conception traditionnelle des sphères séparées. Cette vision de la femme strictement confinée à la sphère privée reste l'argument préféré des opposants au suffrage féminin au cours des débats successifs au parlement fédéral : en 1885, autour du projet Macdonald, et en 1918, quand brille de tous ses feux la rhétorique de Henri Bourassa.

Mieux encore, Lamoureux montre bien comment le mouvement suffragiste lui-même, loin de remettre en cause cet argument, le reprend à ses propres fins. Lors du débat de 1918, les suffragistes s'appuient sur les bouleversements sociaux causés par la guerre pour justifier le vote des femmes. Il ne s'agit pas de remettre en cause la notion des deux sphères, mais plutôt de réclamer ce droit au nom de la poursuite efficace des tâches sociales propres aux femmes. À cet égard, l'auteur souligne les liens étroits existant entre le mouvement suffragiste, les ligues de tempérance et les mouvements de réformes sociales qui se développent au début du siècle. Ainsi, le suffragisme canadien s'affirme moins comme une « transgression des rôles sociaux de sexe » (p. 28) que comme le moyen de rendre plus efficace l'action sociale des mères.

On retrouve ces mêmes arguments dans les débats québécois de 1920 à 1940. L'Église, relayée jusqu'en 1938 par tous les partis politiques, s'oppose au suffrage féminin en recourant largement à l'argument des sphères séparées. Du côté suffragiste, Lamoureux relève deux lignes de force : un premier discours s'appuyant sur la différence, sur le rôle social propre aux femmes, un second, minoritaire, revendiquant l'égalité. Ce dernier courant, plus proche du

féminisme moderne, s'incarne pratiquement dans la vie et l'œuvre de Idola Saint-Jean. On retiendra de cette étude une constatation toujours juste : dans une société et dans un État, les droits politiques sont régis par le droit, « précondition à la conquête de l'égalité dans les autres domaines de la vie sociale ». (P. 76.)

Cette analyse du caractère à la fois nécessaire mais non suffisant de l'égalité et de la stratégie juridique qui en est solidaire reste au centre de la réflexion plus théorique que mène l'auteur dans le dernier texte de son ouvrage. En effet, ce n'est que lorsque l'égalité est admise en son principe, que lorsqu'une certaine égalité formelle des droits est acquise qu'apparaît dans son évidence l'étendue de l'écart subsistant entre les égalités formelle et réelle et la nécessité de dépasser une stratégie purement juridique. (P. 133.)

Dans ce contexte, l'auteur reprend rapidement et sans surprise les critiques couramment adressées au discours juridique : neutralité douteuse du judiciaire, remise en cause de la prétention universaliste du droit, etc. S'affirme alors une stratégie autonomiste qu'elle suit dans son expression collective (les nouveaux mouvements sociaux) et individuelle (la question de l'individuation).

Le discours de l'autonomie, le développement d'une pensée des mouvements sociaux est indissociable de toute la question de la société civile au cœur de la réflexion contemporaine. La naissance et le développement de ces mouvements ont montré que les transformations sociales ne s'effectuent plus d'abord par l'entremise de l'État, mais émergent plutôt de façon autonome de la société civile, elle-même caractérisée par une « fragmentation du social ». (P. 139.) Ce ne sont plus les partis politiques, mais ces nouveaux mouvements qui incarnent effectivement les aspirations multiples des citoyens. Cette nouvelle situation entraîne des mutations d'importance dans les pratiques féministes : selon Lamoureux, qui reprend ici la conception multiforme du pouvoir de Foucault, il s'agit maintenant de travestir systématiquement le présent et de « traquer le pouvoir dans toutes ses manifestations ». (P. 141.) Mais ce n'est pas seulement l'autonomie collective qui intéresse l'auteur. Elle parle aussi d'autonomie personnelle, de l'individuation des femmes, de la célébration du singulier en tant que lieu propre d'une différence dégagée de toute référence au carcan d'une condition.

Le ton général de ces analyses situe clairement l'auteur dans la mouvance du « postmodernisme », ce qui ne l'empêche pas de poser aux mouvements sociaux, singulièrement au féminisme, le problème du politique. La démocratisation qu'implique l'émergence des mouvements ne peut, écrit-elle, se limiter à la société civile et oublier l'État. Elle doit au contraire gagner, investir l'État et, pour ce faire, il faut imaginer des médiations politiques nécessaires à l'efficacité des mouvements. L'auteur évoque à cet égard, et sans trancher, ces médiations que sont le scrutin proportionnel, les commissions parlementaires et les référendums. Par ailleurs, une des conséquences mêmes du succès du féminisme à rompre la conception identitaire d'une condition est de poser la question du politique au sein du mouvement féministe lui-même, dans les rapports problématiques de femmes appartenant à des situations sociales différentes.

Cette double conception de l'autonomie et cet appel à penser le politique correspondent au désir de l'auteur de « contribuer à l'élaboration d'un espace public de débat pluriel, de façon à pouvoir nommer avec les autres mais chacune en son nom ». (P. 151.) Cette référence à l'idée d'espace public nous est certes familière ; elle nous rappelle les réflexions de Arendt et de Habermas. Cependant, et contrairement à eux, Lamoureux ne semble pas vouloir réintroduire sur ce plan la question de l'universel, mais en reste à une condamnation rapide et convenue de l'universel comme un absolutisme, comme un « androcentrisme » mal déguisé. Et pourtant, le

caractère distinctement inclusif de la démocratie moderne qui lui a permis d'élargir progressivement sa définition de la citoyenneté à des groupes de personnes autrefois exclus rend moins évident l'argument selon lequel ses catégories fondamentales et fondatrices seraient en leur essence même incapables d'une réelle universalité, authentiquement intégratrice et non absolutiste.

Ce n'est là qu'un des points où le lecteur aura l'occasion de regretter que Diane Lamoureux n'ait pas poussé plus loin sa réflexion, n'ait pas donné à des problèmes qui le méritaient un traitement approfondi. On terminera sans doute la lecture de l'ouvrage avec à l'esprit plus de questions qu'on en avait au point de départ. C'est le signe d'un travail stimulant dont on attendra les développements avec intérêt.

Dominique LEYDET

*Département de philosophie,
Université d'Ottawa.*

Anne-Marie GINGRAS *et al.*, *Sexes et militantisme*, Montréal, CIDIHCA, 1989, 256 p.

Dans *Sexes et militantisme*, Anne-Marie Gingras, Chantal Maillé et Évelyne Tardy font l'étude des rapports entre les personnes et les organisations militantes que sont les partis politiques et les syndicats. Adoptant une perspective féministe de recherche, elles élaborent une analyse en profondeur des ressemblances et des différences entre femmes et hommes dans leurs pratiques militantes à l'intérieur de deux partis provinciaux (le Parti libéral du Québec et le Parti québécois), trois partis municipaux (le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal, le Rassemblement populaire de Québec et l'Action civique de LaSalle) et deux syndicats (la Centrale de l'enseignement du Québec et la Confédération des syndicats nationaux). Elles ont mené des entrevues qualitatives semi-dirigées auprès d'un échantillon de 148 militants, choisis en fonction de leur sexe et du degré de leurs responsabilités.

Après avoir remarqué une rupture entre l'égalité politique formelle des Québécoises et leur faible présence dans les postes importants des partis et des syndicats, malgré une forte participation de base, les auteurs postulent l'existence de différences entre les femmes et les hommes dans la pratique des activités militantes, quelle que soit la structure politique considérée. La sous-représentation des femmes dans la hiérarchie des organisations trouve d'ailleurs là une explication. Des conditions distinctes modèlent le rapport des femmes et des hommes avec les partis et les syndicats; les règles du jeu agissent dans un sens défavorable aux femmes, ce qui ferait qu'elles n'atteignent pas les hauts postes en nombre aussi considérable que leurs vis-à-vis masculins.

Deux aspects fondamentaux, soit le degré d'intégration des personnes à la structure militante et les différences entre femmes et hommes, organisent l'analyse. Après avoir revu la littérature sur la participation des femmes aux organisations, les auteurs présentent deux hypothèses maîtresses. La première avance que «Les femmes font face à des difficultés qui leur sont spécifiques dans l'exercice du militantisme, ce qui expliquerait en partie leur sous-